

**Comment savoir
où l'on va
si on ne sait pas
d'où l'on vient !**

CAHIERS D'HISTOIRE SOCIALE

Retour de la guerre d'Algérie



Retour des soldats français de la guerre d'Algérie

Sommaire

~ ~ ~ ~ ~

- Page 2 : Édito
- Pages 3 à 6 : Conventions Collectives – Repères Historiques
- Pages 7 à 12 : Ma guerre d'Algérie
- Pages 13 à 14 : Le retour en Touraine après Beni-Messous en Algérie
- Pages 15 à 16 : Un aperçu de fin de guerre d'Algérie en Loir-et-Cher
- Page 17 : Vie de l'Institut : La CGT au rendez-vous de l'histoire de Blois
- Page 18 : Hommage à Jacques TREGARO
- Page 19 : Conseils Culturels
- Page 20 : Poème « Lutter » d'Eugène BIZEAU

EDITO

C'est en pleine période de manifestations depuis le 19 janvier contre la contre-réforme des retraites que j'écris cet éditorial. Chose peu aisée quand on sait que le mouvement n'est pas terminé et qu'il rassemble sur la région, comme partout en France, un nombre très important de manifestants, rarement vu depuis longtemps.

L'actualité sociale est dominée par la mobilisation contre la réforme des retraites mais les sujets de mécontentement sont nombreux dans un contexte marqué par une inflation qui ne faiblit pas. Le renchérissement du coût de la vie plonge nombre d'entre nous dans des situations compliquées. Les simples dépenses de la vie quotidienne deviennent autant d'obstacles difficilement franchissables même pour ceux qui ont un travail. Pendant ce temps les richesses s'accumulent et les premiers de cordée amassent un « pognon de dingue » : Les quarante entreprises du CAC 40, principal indice boursier français, ont distribué le montant record de 80,1 milliards d'euros à leurs actionnaires en 2022, en dividendes ou rachats d'actions.

Dans ce contexte, le président de la République et son gouvernement choisissent la provocation et veulent nous imposer, au nom de prétendus déficits, un recul inadmissible de nos conditions de départ à la retraite.

C'est bien un report de l'âge légal de départ à 64 ans, au détriment des travailleur-euses les plus modestes et une accélération de la réforme Touraine, au détriment des cadres et professions intermédiaires comme des plus modestes aux carrières incomplètes, les femmes en particulier.

Les mesures « sociales » vendues par Borne en contrepartie sont d'une faiblesse insigne voire confinent au cynisme. Le maintien du système des carrières longues s'accompagne du même report d'âge (et d'une nécessité d'avoir cotisé 44 annuités soit plus que les autres), tout comme le maintien de la catégorie active de la Fonction publique et des régimes spéciaux avec la clause du grand-père. Clause du grand-père qui n'est aucunement une garantie pour les personnes qui se rappellent du traitement réservé aux fonctionnaires de France Télécom.

Il manque 10 milliards dans les caisses. Les près de 160 milliards d'aides publiques par an versées aux entreprises n'entrent évidemment pas dans les calculs de tous les experts qui nous expliquent doctement que nous n'avons pas le choix. Alors malgré l'opposition majoritaire dans l'opinion, malgré le front uni des organisations syndicales, le duo Macron-Borne opte pour l'affrontement et l'épreuve de force.

Or, si l'on en croit les sondages, non seulement la majorité est contre ce projet, très largement si on ne prend que les actives, mais elle est pour le retour à 60 ans.

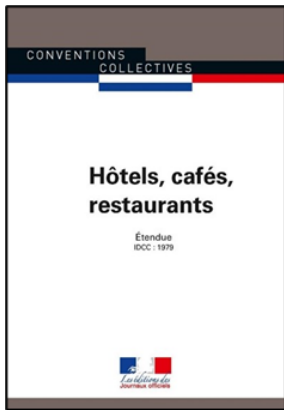
Notre réponse doit être à la hauteur de l'enjeu social et politique que prend désormais notre lutte. Après les nombreuses initiatives et mobilisations ponctuées par cinq journées de grève et de manifestations nationales particulièrement suivies, nous devons désormais penser à la suite de notre mouvement. Il ne doit pas s'agir simplement de témoigner de notre rejet de ce projet inacceptable mais d'obtenir son retrait et de gagner la retraite à 60 ans pour tous, avec une vraie reconnaissance de la pénibilité.

Alain BARIAUD - Collectif IHS 37



CONVENTIONS COLLECTIVES – REPERES HISTORIQUES

Dans le secteur privé tous les salariés doivent obligatoirement voir figurer sur leur bulletin de salaire, la dénomination de la convention collective de la branche professionnelle à laquelle est rattaché leur employeur. Mais combien sont capables de vous dire à quoi cela correspond ? Pour certains, elle aurait toujours existé, pour d'autres ce serait un « cadeau » des patrons, pour d'autres encore il n'y a pas de question à se poser puisque l'on ne sait pas ce que cela signifie. Même chez les syndicalistes CGT, cette appellation reste quelquefois nébuleuse, tout en sachant, rendons-leur cette justice, qu'il la considère tout de même, majoritairement, comme un droit protecteur. Lors de la constitution d'un syndicat l'application des droits émanant du code du travail et de la convention collective font toujours l'objet des premières questions abordées. « Notre patron a-t-il le droit de... ? » Les conventions collectives n'ont pas toujours existé, elles sont même d'une conquête historiquement assez récente. S'il est une garantie collective qui permet de mesurer le rapport de force entre employeurs et salariés, c'est bien celle-là. Au moment où dans la métallurgie, le patronat entend remettre en cause les 76 conventions collectives existantes, conscients que cette branche sert souvent de terrain d'essai pour toutes les autres, il n'est pas inutile de revenir sur l'histoire de celles-ci.



AVANT D'ABORDER LE SUJET :

Sans en faire des longueurs, quelques repères historiques préalables, avant de rentrer dans le vif du sujet, ne sont peut-être pas superflus.

Si la révolution de 1789 a libéré quelque peu le peuple français de l'ancienne société féodale cela ne signifie pas que l'ouvrier est l'égal du patron ni qu'il a les mêmes droits. La devise républicaine « liberté, égalité, fraternité » s'arrête à la porte des ateliers, entreprises et manufactures. En libérant le capitalisme d'un certain nombre d'entraves à son développement, la République a lié l'essor de celui-ci au développement du prolétariat. La bourgeoisie a bien vite compris que cet essor comportait un risque pour profiter pleinement des revenus qu'il pouvait tirer de l'exploitation de cette masse de travailleurs. Les relations de travail à l'époque sont régies par le règlement intérieur édicté par le patron tout puissant.

Même si avant la révolution, des ouvriers ont déjà montré quelques velléités de réclamer collectivement des garanties, c'est tout de même celle-ci qui va ouvrir des perspectives. Le décret d'Allarde du 15 février 1791 abolit le système des corporations et du compagnonnage pour permettre à l'employeur et l'ouvrier de traiter directement de l'embauche. Dès la mise en œuvre de ce décret, à Paris, des professions telles que les charpentiers se rassemblent et s'organisent pour exiger des garanties salariales. Devant la crainte de la bourgeoisie d'être rapidement submergée par l'action ouvrière et la naissance de nouvelles formes d'organisations, dès le 14 juin 1791 est adoptée la loi « Le Chapelier ». Cette loi comporte huit articles qui interdisent toutes formes d'organisations collectives. Elle interdit notamment : « *aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour leurs prétendus intérêts communs.* »

Elle est censée viser aussi bien les patrons que les ouvriers, mais ne sera appliquée que pour les seconds. Ses dispositions furent, de plus, aggravées par les codes napoléoniens et par toute la législation répressive du XIX^e siècle telle la loi du 15 mars 1849 contre les coalitions ouvrières et celle du 27 novembre rappelant l'interdiction des grèves. Cela explique que le développement des conventions collectives est historiquement récent car il faudra attendre mai 1864 pour que la grève cesse d'être un délit et la loi du 21 mars 1884 que la constitution des syndicats soit autorisée.

LES CONVENTIONS COLLECTIVES : UN DROIT RELATIVEMENT RECENT



La toute première convention collective française dite « convention d'Arras » est signée le 29 novembre 1891 entre les syndicats de mineurs et les Compagnies Houillères du Pas-de-Calais. Il faudra cependant bien des luttes pour qu'un premier cadre institutionnel soit donné aux conventions collectives avec la loi du 25 mars 1919. L'avènement d'un premier gouvernement ouvrier en 1871 avec la Commune de Paris, permet

de prendre en quelques semaines une longue série de mesures favorables aux travailleurs. Elle mettra même en place le premier ministre du Travail de l'histoire, et verra, malgré une féroce répression⁽¹⁾, les conquêtes ouvrières poursuivre leur chemin. Les capitalistes de l'époque croyaient bien en avoir fini avec le mouvement ouvrier. Or, des grèves éclatent dès 1872, les syndicats se développent à nouveau et en 1895 naît la CGT. La lutte pour des garanties collectives prend alors une nouvelle tournure. Des lois sont adoptées, notamment sur le temps de travail, sur le

(1) Plusieurs dizaines de milliers de communards massacrés, déportés, exilés.

travail des femmes et des enfants (1900), sur l'hygiène et la sécurité dans les établissements industriels⁽²⁾ (1903), la journée de travail des mineurs à 8h (1905), repos obligatoire de 24h par semaine (1906), pour permettre aux femmes mariées de disposer librement de leur salaire, garantie du versement du salaire à intervalle régulier (1909). Afin de rassembler tous ces textes concernant le travail, le 28 décembre 1910 est votée la loi instituant le code du travail.

Les années qui suivront seront marquées par une relative pause dans les luttes et les conquêtes. Le principe de la grève générale est controversé. Léon Jouhaux a été élu en 1909 secrétaire général de la CGT. Il succède à Victor Griffuelhes. Contrairement à ce dernier, qui ne jure que par la grève générale et le changement de société, Jouhaux tout en se définissant toujours comme révolutionnaire, se dit plutôt pour des réformes. En 1914, après avoir combattu la guerre, il a opté pour l'Union sacrée.

LIMITER LES GREVES ?

Même si les grèves sont rares pendant la « grande boucherie », dès 1917 elles éclatent dans de nombreuses entreprises, comme celles, par exemple, des femmes dans les établissements d'armement. Ces dernières ont remplacé dans les ateliers les hommes partis au front. Ces luttes ont payé puisque le ministre socialiste de l'Armement Albert Thomas institue les délégués d'atelier avec l'objectif d'éviter les grèves.

C'est la **loi du 25 mars 1919** qui apporte le premier cadre institutionnel aux conventions collectives. Elle est la loi qui servira de base à toutes celles qui vont suivre. Elle instaure deux principes fondamentaux :

- ◆ La suprématie des conventions collectives par rapport au contrat individuel qui ne peut plus contenir de clauses contraires aux dispositions de la convention.
- ◆ Les organisations syndicales pourront agir en justice pour en faire respecter les clauses. Elle consacre ainsi le principe de la suprématie du droit collectif sur le droit individuel.

Cependant, nous sommes encore loin d'une convention collective applicable à toute une corporation. Ces conventions signées entre syndicats ouvriers et patronaux, ne s'appliquent qu'aux adhérents de ces syndicats, limitant ainsi sérieusement l'étendue de leurs bienfaits. Par ailleurs, la loi permet aux employeurs de sortir à tout moment de la convention, autrement dit de ne pas l'appliquer. L'objectif patronal est bien loin d'être l'amélioration du sort de la classe ouvrière, mais bien de tenter de limiter les grèves qui se multiplient dans cette période.

(2) Loi contournée par les patrons qui refusent de s'y soumettre. Ils débauchent les ouvrières et ouvriers en atelier et les réembauchent à domicile. Ils sont 800 000 en 1904 dont 90% de femmes.

(3) Ligue d'Action française, Jeunesses patriotes, Ligue des contribuables, etc.

La fin de l'année 1919 verra la signature de 557 conventions, 345 en 1920, seulement 23 en 1933.

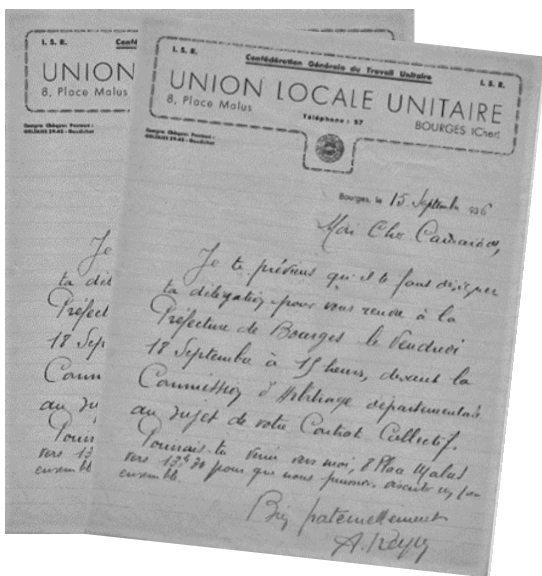
LES INSUFFISANCES

Non seulement 1919 ne connaîtra pas de trêve sur le plan social, mais la signature des conventions collectives elles-mêmes provoque un profond mécontentement en raison de leurs insuffisances. Ainsi les grèves embrasent des régions entières. En juin, 150 000 métallos parisiens sont en grève. Ils expriment ainsi leur mécontentement par rapport à la convention collective signée par leur fédération et réclament l'application des 8h par jour et des augmentations de salaire. En octobre ce sont 21 000 métallos lorrains qui cessent le travail pour les mêmes raisons et en novembre 80 000 gars du bâtiment du Nord.

Les années qui suivront auront aussi leur lot d'arrêts de travail. Par exemple l'année 1921 voit se développer plus de 500 actions rassemblant 400 000 grévistes.

D'autres préoccupations vont affaiblir sérieusement le mouvement syndical. La scission de la CGT en 1921 ne va pas favoriser la lutte revendicative. Les tenants de l'Union sacrée de 1914, vont évincer de la direction confédérale les militants du courant révolutionnaire. Ces derniers ne baisseront pas les bras. Ils vont poursuivre avec courage et détermination le combat de classe et créer en juillet 1922 la CGTU (Confédération Générale du Travail Unitaire). Celle-ci, malgré sa relative faiblesse numérique va patiemment développer à nouveau les idées de lutte dans l'unité et combattre l'idée que seule la négociation peut faire progresser le droit du travail. Il est clair cependant que la division syndicale handicape les luttes. Le patronat en profite pour porter des coups aux conquêtes ouvrières. Malgré la répression et les divisions la résistance ouvrière s'organise et les luttes se développent.

En 1929 on compte près de 1 200 grèves et 430 000 grévistes, puis en 1930 1 700 grèves et 800 000 grévistes. Les années suivantes voient non seulement le mouvement s'amplifier, mais aussi les grèves victorieuses vont passer de 30 % en 1930 à plus de 60 % en 1931-32. En même temps que la lutte pour les revendications économiques et sociales, se développe un puissant mouvement antifasciste. Les liges⁽³⁾ d'extrême droite ont la sympathie du patronat qui y trouve réponse à ses désirs de voir disparaître les syndicats, interdire les grèves et rêver de syndicats tenus en main par un État « fort », comme en Allemagne avec Hitler ou en Italie avec Mussolini. Ce qui donnera par la suite : « *plutôt Hitler que le front populaire !* »



ENFIN DE VRAIES CONVENTIONS COLLECTIVES

De grandes luttes antifascistes sont engagées conjointement par les deux confédérations CGTU et CGT en février 1934. Elles vont aboutir à engager le processus qui conduit à la réunification de 1936 (congrès du 2 au 5 mars) et aux grandes grèves avec occupation de mai-juin. La victoire du Front populaire sur le plan politique, va conduire à la signature des « accords Matignon » qui aboutissent à la semaine de travail de 40h sans perte de salaire, aux congés payés, aux assurances sociales et aux conventions collectives.

Pour les conventions collectives, la loi de 1919 comportait une lacune importante, c'est l'absence de caractère obligatoire. Elles ne lient que les organisations qui les ont signées et leurs membres. Autrement dit, elles ont peu d'effet pour les salariés, car elles ne concernent que les syndiqués et le patronat avait découvert le moyen de les rendre caduques en démissionnant de leur organisation, voire en changeant de nom ou en la dissolvant.

La loi du 24 juin 1936 va constituer une réelle avancée. Elles deviennent « force de loi » avec :

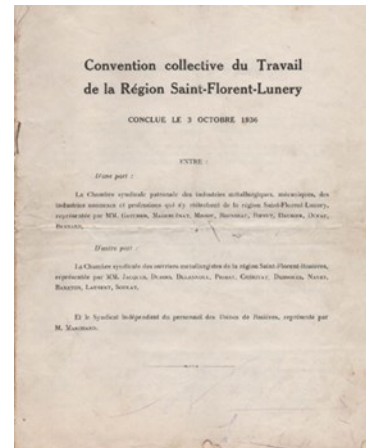
- ☐ Une procédure d'extension par le ministère du Travail à toute une profession qui rend son application obligatoire.
- ☐ Elles ne peuvent être signées que par des organisations syndicales représentatives.
- ☐ Le contenu en est librement négocié avec l'obligation de ne pas comporter de clauses inférieures aux lois et règlements en vigueur. ⁽⁴⁾
- ☐ Il reste un bémol : elles ne peuvent être que locales, régionales, interrégionales, etc., mais celles d'entreprises ne sont pas reconnues.

(4) Avec cette disposition se met en place, ce que l'on appellera par la suite : « la hiérarchie des sources du droit ». Toutes conventions ou accord d'entreprise ne peut comporter que des dispositions supérieures au code du travail, ou autres dispositions déjà existantes.

(5) Confédération Générale du Patronat Français

(6) Confédération Nationale du Patronat Français

Le congrès de la CGT (réunifiée) de 1938 qui se tient à Nantes du 14 au 17 novembre, fait le point sur les procédures d'extension. La « Voix du Peuple » qui rend compte du congrès rapporte que : « *Le journal officiel recense 147 arrêtés d'extension, et qu'il y aurait 900 demandes en souffrance au ministère du Travail.* »



Malgré le rapport de force, la CGT compte alors 4 millions d'adhérents, le gouvernement traîne des pieds pour renforcer les procédures d'extension qui sont pourtant déjà fort longues et complexes. En janvier 1940, près de 6 000 conventions sont signées, mais sont bien loin d'être toutes étendues.

Pendant la guerre, avec l'interdiction des confédérations syndicales puis la dissolution de la CGT, de la CFTC et de la CGPF ⁽⁵⁾. il faudra attendre la Libération pour que l'on reparle des conventions collectives. Avec Ambroise Croizat comme ministre du travail et toutes les mesures comme la Sécurité sociale, les comités d'entreprise, les délégués du personnel, etc. à mettre en place il y a de quoi faire. D'autant plus, que la reconstruction du pays nécessite beaucoup d'engagements. Puis il y a toutes les mesures prises de 1936 à 1938, dont certaines ont à peine eu le temps d'être appliquées, voire n'ont jamais vu l'ombre d'un début d'application.

Pour les conventions collectives, une loi importante est votée le 23 décembre 1946. Celle-ci soumet à un contrôle de l'État la négociation, le contenu, le champ d'application et la structure des conventions. En cas de conflit intervenant lors de leur élaboration, l'État peut se substituer aux parties. Elle obtiendra on s'en doute une application limitée. Seule une dizaine de conventions seront conclues dans ce cadre. Le patronat, bien qu'affaibli par sa collaboration avec l'ennemi, ne renonce pas pour autant à combattre les revendications syndicales. En juin 1946 il abandonne le sigle CGPF, pour celui de CNPF ⁽⁶⁾ pour de tenter de faire oublier son attitude pendant l'Occupation. Il est vrai aussi que dans la CGT certains, malgré un niveau de

syndicalisation jamais atteint auparavant avec près de 6 millions d'adhérents, sont plus préoccupés par leur bataille anticommuniste que par les droits des travailleurs et préparent déjà la scission de 1947-48.

Les désaccords de positionnement sur les questions internationales, n'excluent pas les luttes communes pour les revendications économiques et sociales. Le 11 février 1950, une nouvelle loi sur les conventions collectives voit le jour marquant une étape dans la décentralisation de la négociation avec possibilité de négocier des conventions d'entreprises. Elle crée le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), base du salaire de la qualification la plus basse de la grille (salaire du « manoeuvre »). La loi du 11 février 1951 complète ce dispositif donnant au ministère du Travail de nouvelles prérogatives pour l'extension.

Le paysage syndical a changé. Les créations de la CGC (15 octobre 1944), de FO (congrès des 12 et 13 avril 1948), s'ajoutant à la CFTC (créée en 1919), organisations syndicales plus « complaisantes » vis-à-vis du patronat, modifient le rapport de force. Le patronat de la métallurgie et celui du bâtiment, entre autres refuseront de discuter au niveau national. Les conventions collectives dans les années 1950 seront signées au niveau des départements. Celle de la métallurgie du Cher sera conclue en 1953. Dès les années 1960, malgré des avancées au profit des salariés, les « coups de canifs » dans le contrat ne vont pas manquer. Malgré les avancées de 1968, à partir des années 1970, l'offensive contre le droit du travail va prendre une dimension nouvelle. Les patrons vont utiliser la voie juridique et judiciaire pour remettre en cause les garanties collectives des conventions. Quelques exemples significatifs :

- ◆ Des garanties sur des acquis tel que des jours de congés supplémentaires, des primes liées à des travaux particuliers, contenues dans des conventions collectives d'entreprise vont faire l'objet d'une attaque en règle. Ces garanties ne seront plus appliquées aux nouveaux embauchés. Après quelques procès gagnés devant les tribunaux pour faire rétablir les salariés dans leurs droits, la jurisprudence entérinera la position patronale. Ainsi au bout de quelques années, au fil des embauches, ces garanties ont disparu.
- ◆ Les salaires minima des plus basses qualifications des conventions, seront au fil des années, de la même manière, avec l'aide de la jurisprudence, fixés en des-

sous du SMIC (remplace le SMIG à partir du 2 janvier 1970). Jusqu'à trois à quatre catégories voient des primes dont le calcul, telle la prime d'ancienneté, est basé sur les minima conventionnels tomber « au niveau des pâquerettes ». C'est ainsi qu'aujourd'hui, la hiérarchie des salaires est complètement écrasée.

- ◆ Le développement de la précarité à partir des années 1980 avec une multitude de contrats courts (CDD et intérim que la gauche au pouvoir va légaliser sous le fallacieux prétexte de les encadrer), l'externalisation de certaines activités avec des sous rémunérations, vont aggraver encore la situation d'une proportion très importante du salariat.
- ◆ Les années 1980 vont voir l'apparition, au travers des lois sur la réduction du temps de travail, de la possibilité de déroger, dans certains cas, au code du travail, puis en 2008 la loi du 20 août permet aux accords d'entreprises de déroger aux conventions de branche. Autrement dit, c'est le renversement de la hiérarchie des normes du droit. C'est le même système que le principe du « ruissellement » à la Macron. Seuls les intérêts du plus fort sont préservés !

Quelle est la prochaine étape ? un règlement intérieur, pour des salariés individualisés, seuls face au patron tout puissant ? Ainsi la boucle serait bouclée, nous reviendrions aux conditions d'emploi du 19^{ème} siècle avec l'évolution technique et scientifique du 21^{ème} ! Quand dans certains cas, aujourd'hui, on découvre des travailleurs en situation d'esclavage que certains baptisent « moderne », où cela s'arrêtera-t-il ? Accoler moderne à esclavage, il fallait oser ! (ce qui ne remet pas en cause l'action des associations contre ce fléau).

Il est vraiment temps que les salariés reprennent, en masse, le chemin de l'adhésion à la CGT ainsi que celui des luttes victorieuses afin de remettre sur les rails le progrès des garanties collectives et celui d'un changement profond de société pour en finir avec l'exploitation capitaliste. Il n'y a pas de bonnes garanties individuelles sans de très solides garanties collectives !

Robert AUVITY - Collectif IHS 18

Bibliographie :

- ➔ *Esquisse d'une histoire de la CGT de Jean Bruhat et Marc Piolot (1966)*
- ➔ *Histoire de la CGT (2012)*
- ➔ *Wikipédia*
- ➔ *Notes personnelles (exposés stages prud'homaux)*

MA GUERRE D'ALGÉRIE

C'est le 6 novembre 1959 que je suis parti faire mon service militaire. J'avais vingt ans et un mois et demi. C'était le temps du « *maintien de l'ordre* » en Algérie qui était encore une colonie. Je n'avais encore rien vu, ou rien compris. Nous étions des centaines à attendre je ne sais pas quoi, mais c'est sûr l'armée avait besoin de nous. Nous voilà tous partis, chacun avec une affectation bien précise.

Moi je redoutais de partir en Algérie, sans doute comme tous les autres... Ce fut l'Allemagne. Ouf ! Pratiquement tous les « Algériens », qui étaient donc Français, parlaient en Algérie pour taper sur leurs amis rebelles.

Au régiment c'est connu on se fait des copains, de très bons copains avec qui j'ai correspondu très longtemps. Mais la vie vous emmène ailleurs parfois.

... Puis le départ en Algérie en Janvier 1961



Nous sommes partis d'Allemagne par un train de nuit, escortés par des CRS jusqu'à Marseille. Impossible de s'échapper, il y avait des soldats armés partout.

C'est un chanteur qui disait « *l'Algérie, même avec un fusil, c'était un beau pays* ». Oui, mais qu'avons-nous été faire là-bas, sinon protéger les gros propriétaires français ?

Nous étions des centaines à embarquer à Marseille sur l'*Eldjezair* au mois de Janvier 1961. Un vendredi 13 ! Nous avons embarqué à la queue leu leu, en fond de cale juste au-dessus des marchandises. On nous a affecté un transat et une couverture sans compter que nous avions notre paquetage.

En sortant du port, le bateau se mit à pencher de gauche à droite et de droite à gauche, au début c'était marrant mais au fil des heures cela devint fatigant. Un gars avait suspendu son paquetage à un crochet et on voyait ce paquetage se balancer en permanence, ça devenait énervant. Au bout d'environ vingt heures de traversée nous

avons aperçu Alger là-bas dans le lointain, mais il fallut attendre encore quelques heures pour arriver à bon port.

Chaque soldat, en partant d'Allemagne, avait reçu son affectation pour l'Algérie et nous étions regroupés par affectation. Moi c'était la *Compagnie de circulation routière* basée à Orléansville. Quelle coïncidence moi qui étais d'Orléans en France ! En descendant du bateau nous avons été dirigés vers la gare d'Alger et nous sommes montés dans des wagons qui n'étaient pas jeunes.



Première vision : des soldats couraient partout et nous avons entendu les premiers coups de feu. En poursuivant notre voyage ce furent les inondations qui nous ont retardés. On ne voyait plus les rails mais nous roulions quand même et nous sommes finalement arrivés à bon port.

Je fus affecté comme conducteur de jeep, c'était un bon début. Dans cette compagnie il y avait plusieurs pelotons dont un qui était chargé « de faire la sécurité » sur la route à mi-chemin entre Alger à Orléansville, dans une localité qui s'appelait Affreville (du nom de Monseigneur Affre curé de cette ville il y a bien longtemps). Tous les deux mois environ il y avait un équipage d'une jeep radio et une jeep FM (Fusil Mitrailleur) qui venaient remplacer un autre équipage et ainsi de suite. Il y avait quatre équipages, donc nous pouvions rester plusieurs mois au même endroit, c'était mieux que d'être en caserne à Orléansville.

Accueillis par un drame !



Le jour de mon arrivée au camp, il se passa une chose extraordinaire, il y eut une cérémonie en hommage à deux infirmières qui avaient été tuées dans le djebel. Les cercueils étaient là, exposés au milieu de la place d'armes, comme on disait, et les autorités compétentes

ont fait le nécessaire pour leur rendre hommage. Pour ma prise de contact avec ce peloton ce fut très difficile, la preuve j'y pense encore aujourd'hui !



Il existait comme dans toutes les casernes et les compagnies, un réfectoire et un foyer. Dans notre camp c'était une grande tente de l'armée, kaki, alors il a été décidé par la

haute autorité de construire un bâtiment en dur. Toute cette construction nous a occupés des mois mais cela fut réalisé et nous avons pu manger et nous réunir dans un vrai foyer.

Un soldat de 1^{ère} classe était chargé d'aller chercher nos repas au GT (Groupe de Transport) qui était à quelques kilomètres et une fois nous avons même eu droit à du lapin en sauce. Celui-ci paraissait appétissant, mais quand nous vîmes les côtes du « lapin » nous avons refusé de le manger car c'étaient des côtes de chat...

Le soldat qui avait ramené cette nourriture se fit incendier... mais ce n'était pas lui le responsable !



Il y eu dans ces quatorze mois en Algérie des bons moments mais aussi de *foutus* quarts d'heures.

Nous avons eu des moments de détente qui nous permettaient d'aller manger au restaurant. Pour payer nous avons fabriqué un cercueil pour fêter le Père Cent, la fête qu'on faisait quand il nous restait 100 jours avant la quille. Sur ce cercueil nous avons mis les notes des pieds-noirs c'est-à-dire Algérie Française, ce qui leur faisait plaisir et ils mettaient quelques pièces ou billets dans l'ouverture prévue à cet effet. Ce cercueil était sur le comptoir du seul bistrot qui se trouvait au carrefour de la route d'Alger et la rue principale d'Affreville. C'était aussi une station-service où il y avait du passage.

Monter la garde pour surveiller la route

Quand nous montions la garde la nuit, nous avions un projecteur dans le mirador et au moindre bruit suspect on l'allumait. Si on apercevait des chacals se promener pour récupérer de la nourriture, nous pouvions être tranquilles, car s'ils étaient là c'est que les *fellouzes* (fellaga) étaient absents.

Comme nous n'avions qu'un seul mirador, nous montions la garde de l'autre côté du camp sur le balcon du bâtiment où on logeait, et parfois, dans la nuit qui n'était pas toujours noire, nous voyions passer dans l'oued voisin des ombres ; mais jamais un garde ne les signalait, car on ne voulait pas déclencher une bataille inutile.

En principe quand nous étions de « fermeture de route » nous allions dans le bistrot du carrefour et nous prenions deux ou trois verres de cognac pour nous donner du courage, car il fallait faire environs 25 km et regarder si rien ne clochait sur cette route, avant de rejoindre un régiment de tirailleurs sénégalais et ensuite faire demi-tour et rentrer. Un GMC (véhicule de transport) nous accompagnait avec une quinzaine de tirailleurs noirs, armés jusqu'aux dents et qui, paraît-il, « ne faisaient pas de quartier au combat ». Je n'ai pas eu l'occasion de les voir à l'œuvre, tant mieux il valait mieux ne pas avoir d'ennuis.

Le Putsch des Généraux

En 1961 j'ai demandé une permission pour le mariage de ma sœur et chose extraordinaire celle-ci me fut accordée. Je pris donc le bateau à Alger et je suis rentré chez moi, à Orléans. Le jour du mariage, le 21 avril 1961, un évènement important est arrivé en Algérie c'était le putsch des généraux. Ces généraux voulaient que l'Algérie reste Française. Ils voulaient renvoyer le contingent en France car les appelés les gênaient ! Ils étaient tous anticommunistes, c'était alors la guerre froide. Le FLN (Front de libération nationale) s'était rapproché de l'URSS et cela ne plaisait pas à cette bande d'aventuriers. Pierre Mesmer, alors ministre des Armées avait déclaré que « le rôle de l'armée était de combattre les fellaga pour empêcher l'Algérie de basculer vers l'Est ».



Quand vint la fin de ma permission et que j'ai voulu rejoindre mon régiment en Algérie, il fallait faire viser la feuille de route par la gendarmerie et c'est là que tout se compliqua. Les communications maritimes et aériennes étaient impossibles et chaque soldat en permission devait rejoindre son régiment au plus vite. Mon régiment était là-bas en Algérie, impossible donc de le rejoindre. Il m'a été demandé de me rendre à l'état-major rue Fernand Rabier du côté de la mairie.

Là c'était le branle-bas de combat ! Tous les hauts gradés étaient sur le pied de guerre et quand enfin on me reçut, je fus affecté pour un certain temps au 2^{ème} régiment de hussards, boulevard de Châteaudun. J'ai été chargé de faire la liaison entre le régiment et l'état-major, avec une 4L, ce qui me satisfaisait parfaitement.

Retour en Algérie...

Mais tout a une fin et quand le putsch d'Alger se termina, il fallut regagner notre régiment. Les trois soldats qui avaient atterri comme moi à l'état-major ont repris leur liberté et ont disparu de ma mémoire. Je suis rentré chez mes parents au 29 rue de l'Ételon pour faire mon paquetage et j'ai repris le train pour Paris et ensuite Marseille.

Arrivé à Marseille, il y avait une multitude de gars comme moi qui devaient rejoindre leur régiment en Algérie. Après avoir été recensés, nous étions dirigés vers des bâtiments qui faisaient office de dortoirs avec un numéro de couchette dans telle rangée, de tel bâtiment mais il fallait manger aussi. Alors il fallut faire la queue et cette queue était interminable. Nous étions des milliers de *trouffions* avec nos gamelles et la soupe était une soupe de cantine, c'est-à-dire sans saveur. Enfin ! j'ai survécu à cette épreuve. Comme c'était au mois d'avril il faisait nuit assez tôt. Quand j'ai regagné ma place de dortoir il n'y avait pas de lumière dans le camp et encore moins dans les bâtiments, alors nous y allions *au pif*, en tâtonnant pour savoir s'il y avait quelqu'un dans la couchette, et quand nous en trouvions une vide on se l'appropriait pour la nuit.

Le moment de l'embarquement vint enfin. J'ai trouvé un hamac pas trop en fond de cale, j'ai posé mon paquetage et je suis monté sur le pont pour voir s'éloigner Marseille. Ce fameux navire *Ville d'Oran* n'avait pas fait un kilomètre après sa sortie du port qu'il se dressa de l'avant et retomba puis recommença et cela pendant longtemps, longtemps... Pourtant il faisait un soleil radieux et pas froid mais sur la mer il y avait des moutons, vous savez ces petites vagues blanches que l'on voit jusqu'à l'horizon, et bien c'était le vent qui les formait. Sur le pont il y avait des cordes pour que chacun s'accroche et regarde disparaître la terre, et bien la terre on la voyait disparaître à chaque montée et à chaque descente du bateau jusqu'à ce que le capitaine du navire fasse rentrer tout le monde à l'intérieur de peur que quelques *trouffions* ne passent par-dessus bord.

Au bout d'une ou deux heures je senti comme une nausée, c'était le mal de mer qui commençait à faire son effet. Je respirais fort pour tenter de résister mais au fur et à mesure que le temps passait, je fus obligé de céder. Je me dirigeais comme d'autres aux toilettes, et là j'ai vu que je n'étais pas le seul dans ce cas. Plein de gars faisaient la queue mais ce n'était plus la peine de chercher les toilettes, chacun se libérait de ses souffrances là où il était. D'un seul coup j'entendis un homme qui sifflait, je me retournais et j'ai vu à ma grande surprise dans un atelier de menuiserie tout à l'avant du bateau un marin qui rabotait du bois pendant que le bateau montait, descendait, remontait et redescendait et que nous, nous étions là malades comme des chiens.

Quand je me suis senti suffisamment soulagé je me suis couché dans mon hamac et je me suis endormi. A mon réveil je suis retourné sur le pont et là quelle surprise on se serait cru sur un lac, le calme plat et là-bas au loin les côtes algériennes. Je retournais me confronter à cette guerre qu'ils appelaient « *maintien de l'ordre* ».

Le putsch était fini et les généraux félons arrêtés. Mais les régiments qui étaient sous leurs ordres étaient toujours là, et il fallut les escorter, ces légionnaires, vers leur nouvelle affectation. La 25^{ème} compagnie de circulation, dont je faisais partie était chargée de cela. Si ces légionnaires avaient eu un fusil ils nous auraient tiré dessus comme des lapins, mais ils avaient été désarmés.

Surveiller les arabes ... ou l'OAS ?

En arrivant dans ma compagnie à Orléanville j'ai appris que lors du putsch, de Gaulle avait donné la consigne de n'exécuter que les ordres qui venaient de lui, alors quand le capitaine de la compagnie commença à distribuer les ordres à chaque peloton, tous les soldats, des appelés, dirent « *nous ne bougerons pas tant que de Gaulle n'en donnera pas l'ordre* ». C'est grâce aux soldats conscrits que la paix a été sauvée.

Quelques fois quand des patrouilles étaient tombées en embuscade, le lendemain l'armée montait une opération pour retrouver ces *fellouzes* et quand elle en attrapait quelques-uns, morts, elle les exposait sur la place d'arme du GT (Groupe de Transport) et ensuite les exhibait dans la ville à l'arrière d'un camion. C'était affreux !

Certaines nuits nous faisons des patrouilles en ville pour repérer s'il n'y avait pas d'explosifs quelque part. Un jour, ou plutôt une nuit, nous avons remonté la rue de la Gare. Rien d'anormal ne se passait quand soudain, après cette inspection, une énorme explosion se produisit, c'était une boutique, un bazar tenu par un arabe, qui explosait juste derrière nous. C'étaient certainement les membres de l'OAS qui avaient posé la bombe après notre passage car c'était une boutique tenue par un arabe. *Bizarre ... comme c'est bizarre !*



Nous étions de garde dans le camp tous les trois jours c'est à dire qu'une nuit nous étions de garde, la soirée suivante nous faisons la fermeture de route et le lendemain matin l'ouverture de route et le soir suivant nous

étions de garde dans un bâtiment rudimentaire qui se trouvait au milieu de la route nationale Alger-Orléansville, accompagnés de deux gendarmes. Nous étions chargés de mettre des barrières sur la route après le passage de la patrouille de fermeture de route et de les enlever le matin pour la patrouille de l'ouverture de route. Seule la voiture qui emmenait les journaux d'Oran à Alger avait l'autorisation de passer avant l'heure d'ouverture, mais s'il avait été déposé des mines sur la route c'était à leurs risques et périls.



Sur ce fameux barrage de la route, nous étions deux soldats et deux gendarmes, mais pour la petite histoire, c'est souvent les soldats qui passaient la nuit dehors car les gendarmes avaient tendance à mettre le nez un peu trop souvent dans la bouteille, alors le sommeil les gagnait... Mais le matin tout rentrait dans l'ordre.

Parfois nous avons vu passer des voitures, en général des DS aux vitres teintées, qui véhiculaient quelques fois des généraux. Nous avons reçu ordre d'arrêter le général Salan mais les hommes des trois DS étaient tellement armés que personne n'osa faire face.

Le peloton fût sollicité une fois pour aller superviser l'explosion d'une bombe atomique à Régane dans le sud algérien. Au dernier moment on nous a prévenu que ce ne serait pas nous. Quelle déception nous avons, d'aller voir l'explosion d'une bombe atomique ! Finalement, je ne regrette pas cette expérience ratée car aujourd'hui je ne serais peut-être plus là.

Dans cette ville d'Affreville il y avait de tout, des restaurants tenu par des pieds-noirs, où nous allions parfois faire la fête quand nous avions un peu de *fric*, des bars toujours tenus par des pieds-noirs. Il y avait aussi une gare, une église comme dans tous les villages européens.

Une attaque de nuit !

Une anecdote : un jour, ou plutôt une nuit, nous fûmes soi-disant attaqués et il fallut tous se mettre en ordre de combat. Comme nous n'avions qu'un seul mirador nous avons installé un FM (Fusil Mitrailleur) sur le balcon des chambres et là le tireur s'en donna à cœur joie. Il fallait qu'il ait l'autorisation du chef pour tirer. C'était un ancien

d'Indochine qui avait tout le temps été dans les bureaux. Il était dépassé par les événements, et le tireur lui disait « *Chef ! Chef ! Ils passent sur la route qu'est-ce que je fais ?* » et le chef disait « *Tirez, tirez* » et le gars tirait en direction de la route. La surprise, c'est le lendemain de cette nuit d'attaque : quand nous avons voulu faire notre toilette, plus d'eau ! Sans nous en rendre compte, avec les tirs de FM nous avons percé une grosse conduite d'eau qui alimentait notre camp. Ce fut le seul résultat de cette folle nuit.

La vie sauvée par le « videur de pot de chambre » !

Une autre anecdote me vient à l'esprit. Un jour je suis tombé malade, et comme il n'y avait pas d'infirmerie ni de secouriste j'ai été transporté au GT (Groupe de Transport), un régiment qui était à 700 mètres de notre camp. J'ai été soigné contre le paludisme avec des comprimés, mais comme j'avais toujours de la fièvre, j'ai été soigné contre la grippe, sans d'amélioration. J'ai été expédié à l'hôpital de Miliana qui était à environ 30 km. Nous étions en guerre, il fallait donc faire un très grand détour en ambulance car la route directe n'était pas sûre. L'ambulance fit un arrêt au camp avant de se rendre à l'hôpital et je suis allé chercher mes affaires pour partir. Là je me suis aperçu que je ne tenais plus debout, je me tenais aux murs, je titubais. Enfin j'ai réussi à remonter dans l'ambulance. Le chemin ne me parut pas long car j'ai dormi et quand je me suis réveillé j'étais dans un lit dans une grande salle d'hôpital. Le lendemain médecins et infirmiers étaient à mon chevet.

Le surlendemain je trouve sur mon lit, un crayon, du papier à lettre et des enveloppes. Qui m'avait apporté cela pendant mon sommeil continu ? Un homme vient me voir c'était un « videur de pot de chambre » comme on disait à cette époque, arabe bien sûr et il me dit « *C'est un curé qui t'a apporté cela* », il ajouta « *Oh toi tu as jaunisse* ». Lui le simple exécutant savait ce que j'avais quand les médecins, eux, ne trouvaient pas ! Le lendemain on me soigna pour la jaunisse. Je pense que l'arabe corvéable a été à l'origine de la découverte de ma maladie. Il m'a sauvé la vie !

Je suis resté une semaine à Miliana et ensuite je suis parti deux semaines à l'hôpital de Blida où là nous étions une quarantaine de gars qui avions la jaunisse : régime strict, boissons en quantité très importante pour éliminer les toxines du foie. Parfois il y avait de la réglisse et il fallait en boire au moins deux verres, mais ça ne nous plaisait pas. Le sergent infirmier venait et nous servait ces verres, puis il attendait que nous les buvions devant lui, c'était surréaliste ! Un matin vers 6 h, nous nous sommes tous réveillés et nous avons ressenti des vibrations qui venaient de nulle part : c'était un tremblement de terre. Les chiens hurlaient, nous étions un peu anxieux car bien évidemment nous n'avions jamais vécu de tremblement de terre.

Espoir déçus du retour en France !

J'avais pensé que suite à cette maladie grave l'armée m'enverrait en convalescence en France. Que nenni ! On m'expédia en centre de convalescence à Hamme Riga dans un bled perdu où là nous étions beaucoup de *trouffions* en convalescence. Nous mangions correctement sur des tables de six personnes. Le nettoyage des tables et du réfectoire étaient fait par les résidents et pour les récompenser ils avaient droit à une double ration. J'ai réussi à être dans ce groupe et tous les jours je mangeais très bien. Un jour nous étions en train de manger quand une attaque eu lieu, nous nous couchâmes en dessous des fenêtres pour éviter de recevoir une balle perdue, nous n'avions que cela à faire car nous n'avions pas d'arme... Tout se termina sans blessé.

Les « déserteurs » abattus

Dans cette foutue guerre il y eu des moments dramatiques. Un soir une vingtaine de soldats de l'armée française désertèrent du GT (Groupe de Transport), dont un de chez nous, ce soldat à qui on disait « Ah ! Tu écoutes la radio fellouze » ! Et bien ce jour-là il est parti rejoindre ses camarades, pour se battre pour l'indépendance. Certains de mes copains l'ont aidé à désertir en l'emmenant en 4X4 dans la mechta d'à côté. Quelques mois après leur désertion, le peloton a reçu une lettre comme quoi l'armée avait abattu des *fellouzes* et parmi ceux-là il y avait un ancien soldat du peloton. Il fallait aller reconnaître ce corps. Cet ex-soldat s'appelait de son prénom Toumiet. Une patrouille fut désigné et ce fut la mienne, moi avec la jeep radio et mon copain Gabric avec la jeep FM. Nous étions à peu près les seuls à avoir connu ce « déserteur ». Ce fut une dure journée. Quand nous sommes arrivés sur le lieu des combats nous n'avons trouvé que des cadavres à moitié déchiquetés, seul Toumiet était entier. Ce fut très dur, je ne peux l'oublier. J'ai pris des photos sur ordre du lieutenant mais quand elles furent développées ce lieutenant les refusa, alors je les ai gardées.

Quand nous allions d'un point à un autre il ne fallait pas partir trop tard car il y avait fermeture de route et nous étions arrêtés par des barrages. Un jour, après avoir eu l'autorisation de passage, nous avons emprunté la route d'Orléansville à Affreville, il faisait nuit et d'un seul coup nous avons entendu des coups de feu pas loin de nous, alors nous avons fait feu également en direction d'une ferme là-bas au loin et nous avons accéléré pour déguerpir au plus vite. Le lendemain le capitaine nous a demandé de retourner à l'endroit de la fusillade pour ramasser les douilles. Quelle ne fut pas notre colère que le capitaine se préoccupa plus des douilles que de nous !

Un copain intéressé !

Voici une autre anecdote que j'ai vécue. J'avais mon copain, chauffeur de la jeep FM, avec qui je m'entendais



très bien et avec lequel j'avais fêté le Père Cent. (sur la photo, deuxième en partant de la droite). Il avait besoin de quelques francs pour acheter des cigarettes. Je lui ai donc prêté ces quelques francs, c'était normal : un copain de régiment qui était le conducteur de la jeep FM qui m'accompagnait dans toutes les sorties du peloton. Du jour au lendemain l'armée lui donna la

quille et il est parti sans me rembourser. Ce n'était pas grave puisque c'était mon meilleur copain, mais j'ai appris ensuite qu'il avait fait de même avec chacun des gars du peloton, donc il est parti avec une somme rondelette. Je ne lui en veux pas, mais je n'ai plus jamais eu de contact avec lui, bien que j'eusse son adresse.

Dans ce peloton il y avait des gars de toutes les régions de France et certains d'Algérie, mais pas de racisme, pas d'animosité entre nous, rien de tout cela. C'était la fraternité.

L'amitié d'un chien !

Je ne vous ai pas parlé de nos « chambres », rudimentaires comme vous pouvez le constater avec nos petits souvenirs de France et des ami-e-s (une carte postale de la statue de



Jeanne d'Arc par exemple). Nous avions notre Fusil ou PM sous notre matelas, au cas où. Quelques fois le nettoyage de notre arme se faisait dans notre chambre et parfois une balle perçait la table mais pas de blessé. Là, pas de lit au carré, pas de revue de chambre mais quand même des rassemblements pour la levée des couleurs. J'avais été pris d'amitié par un chien berger allemand qui avait certainement été renversé par une voiture car il était un peu *mal foutu* mais il m'était fidèle. A chaque rassemblement sur la place d'arme, ce chien venait à côté de moi et à chaque fois le sous-lieutenant me faisait la remarque qu'il ne fallait pas qu'il soit là. Je l'emmenais alors derrière le bâtiment et lui disais de rester tranquille pendant quelques instants et il m'écoutait. Voilà c'était mon univers à moi, reconstruit tant bien que mal.

Quand nous étions en caserne à Orléansville il fallait faire les corvées comme dans toutes les casernes. Mais nous étions aussi là pour le maintien de l'ordre et nous faisons des vérifications d'identité pour surveiller la population. Nous prenions position à un point de passage très fréquenté et nous arrêtons tout le monde, les hommes pour chercher les *fellouzes* et les femmes qui étaient



alors voilées pour certaines. Il fallait qu'elles enlèvent leur voile pour voir si c'était bien la personne qui était en photo sur la pièce

d'identité. Nous contrôlions aussi les enfants. Tout cela était certainement humiliant pour les habitants ! Nous avions aussi mission de patrouiller en ville et de tenir un poste en ville juste à côté d'un hôpital qui avait subi le tremblement de terre meurtrier de 1954. Cet hôpital était là, abandonné, un bâtiment qui ne fut jamais démoli ni réhabilité par les autorités françaises... Et moi dans une colère froide !

Il y avait un sous-lieutenant très jeune qui lui se prenait pour un officier d'importance. Un jour que j'allumais le feu et que je faisais chauffer de l'eau pour la lessive, il passa près du feu et pour rigoler et il donna un coup de pieds dans un casque lourd rempli d'essence. Cette essence s'enflamma jusqu'à mon chien qui prit feu de tout son poil et se sauva. J'étais extrêmement fâché et en colère, il a fallu l'intervention d'un de mes camarades pour m'empêcher de jeter une pierre sur ce sous-officier inconscient du geste qu'il venait de faire. Une petite chienne, qu'on appelait Pupu, car elle était pleine de puces, me conduisit vers le refuge de mon chien brûlé. Il n'avait plus de poil, il s'était roulé dans l'herbe pour l'éteindre... Lui aussi traumatisé à vie...

Il y avait aussi dans ce peloton un sous-lieutenant qui faisait office de commandant. Comme ces sous-officiers sortaient de l'école d'officiers ils devaient faire leurs classes ainsi, donc on changeait souvent de « capitaine ». Il y en eu un particulièrement sympa. Il s'appelait Mahuzier, il était d'une famille de navigateurs. Parents et enfants partaient sur toutes les mers et vivaient sur leur bateau. Ce sous-officier nous chantait des chansons s'accompagnant à la guitare. Il ne resta pas longtemps car ce n'était pas courant de voir un sous-officier qui était si près de ses soldats !

Pendant que nous faisons « un stage » dans la compagnie, pour nous « remettre dans le droit chemin », nous étions en caserne à Orléansville avec tout ce que cela comporte de discipline. Je suis tombé malade. On m'a donné un remède de cheval en me faisant des piqûres, tous les jours pendant trois jours de Phénergan... J'étais

shooté, je n'avais même plus la force de manger, je dormais tout le temps.

Il m'en est resté quelque chose de cette Algérie ! Quand j'ai repris mon travail en France, parfois mon patron me ramenait chez moi, j'étais en pleurs, pourquoi ? Je n'en savais rien. Maintenant je pense que ces mois passés là-bas en étaient la cause : l'angoisse quotidienne, les morts, les atrocités... qui provoquaient une dépression ... dont nous ne pouvions pas parler car nous ne comprenions pas ce que nous étions allés faire là-bas. Ce qui nous avait laissé tant de souffrances indicibles !

Je suis rentré complet sans blessure visible, mais blessé à vie. J'ai repris mon métier de typographe, que j'ai quitté en 1968 après mon licenciement du journal *La République du Centre*. Mais ça c'est une autre histoire.



Voilà ce que fut ma vie pendant ces 14 mois en Algérie. Pendant tout ce temps à aucun moment je n'ai entendu parler des manifestations qui avaient lieu en France pour la Paix en Algérie, ni des massacres qui eurent lieu le 17 Octobre 1961 contre les Algériens qui manifestaient pacifiquement, ni du massacre des manifestants parisiens le 8 février 1962 au métro Charonne. Tout cela était commandité par PAPON ministre de l'intérieur, nommé par le Général de Gaulle ! Le contingent était bien mis à l'abris de toute information.

J'ai été libéré de mes obligations militaires le 3 Mars 1962. La paix fut signée le 19 Mars 1962.

Claude DUPUIS - IHS 45

LE RETOUR EN TOURAINE APRÈS BENI- MESSOUS EN ALGÉRIE

J'ai donné rendez-vous pour une petite interview, rue A. Cottard à St Pierre-des-Corps chez les Sikula. De vieux amis puisque nous nous connaissons depuis 30 ans au moins. Je viens interroger Pierrot sur son retour de la guerre d'Algérie. Il vit avec sa femme Jacqueline dans leur pavillon et j'ai fêté leurs 50 ans de mariage il y a déjà quelques temps.



Martine : Quand es-tu parti ?

Pierre : Je suis d'abord parti à Tübingen en Allemagne j'étais soutien de famille car l'aîné de cinq enfants, une mère veuve. J'étais affecté à l'intendance.

C'est lors du premier coup de force en mai 1958 des partisans de l'Algérie française, après que les hauts gradés de l'armée, dont les généraux Massu et Salan, se rangent du côté des factieux que je pars en Algérie. En juin, le général de Gaulle lance son fameux « *Je vous ai compris !* ». En fait il n'a rien compris du tout. Je prends le bateau *l'Athos 2*, le 9 septembre 1958. L'armée avait besoin de renfort. A l'époque les appelés faisaient 24, 26, 28, 29 mois. La quille continuait à s'éloigner le régime était désormais de 28 mois de service militaire, permission libérale incluse. Le temps nous paraissait bien long. La maman a écrit à Michel Debré le Premier ministre, deux autres frères sont partis en Algérie. Elle était en colère, trois de ses fils sont partis à la guerre.

Martine : Tu étais où en Algérie ?

Pierre : Au camp de Béni-Messous. J'ai témoigné dans un Cahier de l'IHS-CVL, le N° 75. Je redis, durant mon temps en Algérie, j'ai eu la chance de ne pas me trouver en situation de faire du mal à aucun de mes frères humains et aucun de ces mêmes frères ne m'a fait du mal. Par contre l'armée nous a maltraités moralement et physiquement. Excepté un adjudant dont je garde un bon souvenir. Nous étions mes copains et moi bien convaincus d'agir chez nous pour la paix.

Martine : Comment se passe ton retour ?

Pierre : J'ai fait 29 mois si je compte ma dernière permission. Je suis revenu le 1^{er} novembre 1959. Le jour de la Toussaint, enfin, j'ai été libéré. Le navire qui m'a ramené s'appelait *le Maréchal Joffre*, un paquebot. Je me rappelle de la tempête. La traversée a duré 48h, il n'arrivait pas à accoster.

Martine : Tu devais être content.

Pierre : Heureux. Mon frère m'a accueilli à Marseille. Je criais : « *Michel, Michel* » mais tout le monde criait « *Michel, Michel* ». Mon pauvre frère il ne savait pas où regarder. Je me rappelle, nous étions heureux.

Martine : Après, le travail, cela se passe comment ?

Pierre : Faut que je dise avant, avec les copains du régiment nous cherchions du travail pour le retour. J'avais trouvé du travail au Havre. Avant le service, j'étais employé comme ouvrier tailleur d'uniformes à la base aérienne 104 à Parçay-Meslay. Je travaillais avec des civils mais je ne voulais plus travailler pour l'armée. J'avais l'esprit pacifiste, anti-militariste. En plus, je n'étais pas très bien payé. Je cherchais autre chose. Ensuite, j'ai pris conscience que je voulais rejoindre ma famille en Touraine, je ne voulais plus être loin d'eux. En premier, j'ai été employé au foyer des jeunes travailleurs rue Bernard Palissy. Je faisais l'accueil, le ménage des chambres... Très rapidement, grâce à ma sœur Annie qui connaissait Jacqueline et qui travaillait à la CIT (Compagnie industrielle du téléphone), j'ai été embauché comme manutentionnaire dans cette entreprise.

Jacqueline : Oui, à la CIT il y avait une place qui s'était libérée et quand Annie ma copine de la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) m'a dit « *mon frère cherche du travail* » je lui réponds « *à la CIT, il y a du travail, il faut qu'il s'adresse au bureau du personnel rapidement* ».

Pierre : C'est là, que j'ai fait grève contre le putsch des généraux félons les quatre généraux cinq étoiles (Maurice Challe, Edmond Jouhaud, Raoul Salan et André Zeller). Challe, Jouhaud, Salan, Zeller c'est inscrit dans ma mémoire. Première grève avec Paulette Lagrange qui était déléguée CGT, pour soutenir la paix et de Gaulle. Au départ j'étais à la CFTC mais je n'y suis pas resté longtemps. Dans cette entreprise-là les camarades de la JOC se retrouvaient à la CGT. La CGT était vraiment pour la paix. Nous suivions le mouvement, nous faisons des manifestations. J'ai même reçu un coup de bâton par un *flic* quand je suis passé avenue de Grammont. Ils étaient en

train de construire le bâtiment du Cluzel et les ouvriers envoient du plâtre et des déchets sur les *flics*.



Quand j'ai fini ma formation accélérée d'électricité générale, j'ai fait un essai à la SKF. Ils m'ont embauché comme manœuvre. Le professeur de ma formation m'a dit « *trouve autre chose maintenant que tu as ton CAP* ». J'ai travaillé dans une entreprise électricité, j'ai même participé au chantier de l'hôpital Clocheville. Ensuite la SKF m'a pris comme OS au service électrique et j'ai fini P3 hors classe. Je suis rentrée un 8 mai* je m'en rappelle car à ce moment-là ce jour n'était pas férié. Ils avaient supprimé le jour de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie.

Trente et un ans dont vingt huit ans comme délégué du personnel à la SKF. Et marié avec Jacqueline depuis le 17 février 1962.

Martine : Quelle était l'ambiance à l'époque de ton retour ?

Pierre : Bizarre. Les rapatriés cherchaient du travail, ils étaient prioritaires. Pour le travail et le logement c'était difficile. L'ambiance n'était pas bonne. Les liens comp-taient beaucoup pour s'en sortir.

Martine : Est-ce que tu as fait partie d'une association d'anciens combattants ?

Pierre : Oui, j'ai adhéré à la FNACA pour les droits, par exemple pour la déclaration d'impôts je compte une demi-part supplémentaire. Oui, j'ai adhéré mais je ne veux



pas de drapeaux lors de mes obsèques !
Ma guerre d'Algérie j'en ai ni honte ni honneur. Un de mes frères a été plus marqué que moi. Mais je n'aime pas les militaires encore aujourd'hui. A l'époque sur mon vélo je criais quand j'en voyais un « *Au boulot les rempi-lés !* »

Martine MARIE - Collectif IHS 37

**Le 8 mai a été déclaré jour férié le 20 mars 1953. Puis, une fois président, le général de Gaulle supprime le caractère férié de ce jour, le 11 avril 1959. Valéry Giscard d'Estaing va plus loin en supprimant, à partir de 1975, toute commémoration. C'est le président François Mitterrand qui rétablit le jour férié par une loi datée du 23 septembre 1981.*

UN APERÇU DE FIN DE GUERRE D'ALGERIE EN LOIR-ET-CHER



Retour des soldats français de la guerre d'Algérie

S'inscrivant dans un thème défini par l'IHS national, quatre camarades du collectif IHS du Loir-et-Cher ont recherché dans les archives de l'UD CGT 41 des écrits, tracts sur « La CGT et la fin de la guerre d'Algérie, le retour des appelés au travail, l'arrivée des pieds-noirs et des harkis ».

Avant d'aborder la fin de la guerre, nous souhaitons relater les luttes menées dans le Loir-et-Cher, en 1956 pour s'opposer au départ des rappelés.

Dans le département, le départ des rappelés en 1956 donne lieu à de violentes manifestations comme dans de nombreuses régions en France. À Noyers-sur-Cher, petite commune de la vallée du Cher où passe la ligne Tours-Vierzon, cela se déroule dès le 7 mai, et à Vendôme le 25 mai. Ces manifestations de mai-juin 1956 ont été sévèrement réprimées ; de nombreux manifestants ont été inculpés, emprisonnés et condamnés. Environ quatre-vingts militants, la plupart communistes ou membres de la CGT font entre trois mois et un an de prison.

A la gare de Noyers-sur-Cher-Saint-Aignan après une première manifestation le 21 avril 1956 qui avait retardé le départ du train des rappelés; le 3 mai, le comité pour la paix en Algérie demande à la population d'accompagner de nouveau les rappelés à la gare. Les rappelés ne doivent pas partir. Des gendarmes sont venus en renfort de Blois. À 19h, le passage à niveau est fermé ; sous les ordres d'un colonel, les gendarmes encerclent la gare, casqués, et l'arme au poing. Camions militaires, voitures, et radios sont stationnés devant la gare. À 19h20, le train s'est arrêté bien avant la gare. À 19h25, il arrive enfin; les manifestants occupent alors le passage à niveau. Ils sont environ 1500 à 2000. Les gendarmes chargent et frappent à coup de crosse et reprennent le passage à niveau. C'est une bataille rangée ; elle tourne à l'avantage des

manifestants qui subtilisent un camion chargé de grenades lacrymogènes. Les gendarmes ont de nombreux blessés. Les manifestants obéissent maintenant à leurs anciens chefs de maquis. Néanmoins la manifestation prend fin... faute de combattants du côté des gendarmes. La salle d'attente de la gare est remplie de blessés ; des ambulances font la navette jusqu'à l'hôpital. Le maire de Noyers décide de venir sur les lieux afin d'y appeler au calme et à l'apaisement. Il est frappé par les gendarmes et meurt le lendemain d'une crise cardiaque.

Les manifestants ont conscience de ce que représentait pour le pouvoir cet accompagnement des rappelés. Ils avaient participé à l'une des manifestations déterminées contre le rappel du contingent de mai-juin 1956. La répression et les réactions sont à la hauteur de l'événement. Dans la nuit, une véritable occupation policière est mise en place. Des CRS venus de Paris, de Bordeaux et même de Toulouse quadrillent les rues et vérifient les identités. Une impression de malaise pèse sur l'ensemble du pays. On prétend même que le maquis de Valençay a été reconstitué pour les rappelés insoumis ! C'est un bruit qui a couru dans toute cette région du centre de la France, bien sûr sans fondement.

Mais Vendôme est également secouée par le « drame de Palestro » du 18 mai 1956 qui révèle aux Français que le pays est bien en « guerre » contre ce que la presse appelle pendant longtemps « les rebelles ». Ce jour-là, 21 rappelés du 9^{ème} RIC de la région parisienne sont tués ou blessés par le FLN après un combat dans les gorges de Palestro. Deux Vendômois figurent parmi les victimes : le sergent Louis Bigot, de Fréteval, et le soldat Louis Goujon. Or d'autres rappelés doivent partir le 25 mai : le train est donc bloqué en gare de Vendôme de 9h30 à 12h30. Le conducteur se solidarise et coupe le moteur. Jean Leleu, conseil municipal communiste de Vendôme, prend

la parole et propose que les manifestants partent en délégation de 1 500 personnes à la sous-préfecture et auprès de Gérard Yvon, maire SFIO de la ville, en entraînant les rappelés : quatre ouvriers sont arrêtés et transportés à la prison de Fresnes ; le samedi soir, six ouvriers se présentent à la gendarmerie afin de subir le sort de leurs camarades détenus. Les dix de Vendôme rejoignent les six de Noyers.

A Blois, au matin du 7 mai 1956, les ouvriers d'Air Équipement ont accompagné leurs camarades rappelés au train en gare de Blois, parce que leur entreprise est le moteur du mouvement ouvrier de ces années-là. Le parti communiste et la CGT, fortement implantés, mobilisent parfois un millier de travailleurs sur leurs initiatives. Ce matin-là, il y avait justement à peu près un millier d'employés et d'ouvriers devant la gare de Blois. On crie : « paix en Algérie », « négociations », mais les choses en restent là. Les affaires militantes sont alors menées par un homme qui évoque à la fois la Résistance et les luttes ouvrières : Raymond Casas. Air Équipement intervient dès lors dans toutes les initiatives pour la paix les six années qui suivent. Mais ce matin-là, la gare de Blois n'est le théâtre d'aucune manifestation violente.

Revenons maintenant au retour des appelés au travail, l'arrivée des pieds noirs et des harkis.

De nombreux tracts évoquent la fin de la guerre d'Algérie, rappellent le rôle de la CGT dans le combat contre cette guerre et insistent sur la nécessité de respecter les accords d'Evian et de continuer à lutter contre l'OAS.

Comme le journal daté de mars 1962, du syndicat CGT de l'usine Air Equipement à Blois, au moment de l'accord entre le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne) et le gouvernement gaulliste sur le cessez-le-feu. Ce journal « L'essor » titre « Pour la paix de Dunkerque à Tamanrasset ».

Il rappelle la position de la CGT dès 1954 pour la négociation et la reconnaissance du peuple algérien et note que « le cessez le feu n'est pas la Paix, il faut donc plus que jamais encore « tous ensemble » appuyer de toutes nos forces, pour que la Paix devienne une réalité et veiller sur elle tant que tous les fauteurs de guerre ne seront pas mis hors d'état de nuire. » L'article rappelle les manifestations et luttes menées dans le Loir-et-Cher pour s'opposer à la guerre et conclut « pour que l'espoir devienne réalité, il faut exiger avec plus de force la liquidation de l'OAS et de ses complices, et déterminer les conditions de rétablissement de la Paix ...Ce qu'il est possible d'imposer en Algérie il est possible de l'imposer en France pour le retour à une véritable démocratie pour un véritable progrès social ».

Ou dans cette résolution à l'occasion du 1^{er} mai 1962 :

Sources : archives de l'U.D CGT de Loir-et-Cher et des Archives Départementales du Loir-et-Cher, fonds ACPG-CATM.

« Dans la dernière période, la lutte pour la paix en Algérie suivant le principe de fraternité des peuples, base fondamentale de notre CGT a fait un sérieux pas, par l'application du cessez-le-feu, premier stade vers la Paix. Une politique de désarmement et de paix, permettant la libération de sommes énormes qui pourront ainsi être utilisées pour améliorer la situation des masses laborieuses ».

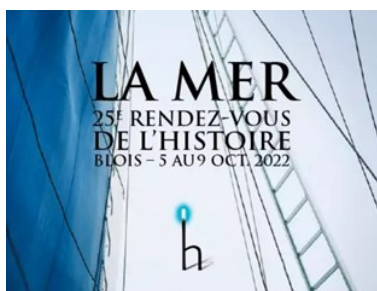
Ou comme la CA de l'UD CGT de Loir-et-Cher qui présente un rapport pour la préparation du congrès de l'U.D CGT du 21 avril 1963. Ce rapport précise que lors du dernier congrès en 1961, la CGT avait appelé les travailleurs à s'unir pour la défense de leurs revendications et pour la Paix en Algérie. Après avoir développé l'importance de la grève des mineurs, de la solidarité autour de cette lutte, des avancées sociales, le rapport revient sur la fin de la guerre d'Algérie. « La Paix a été une grande victoire imposée au pouvoir gaulliste par la lutte héroïque du peuple algérien, une victoire des forces de paix dans le monde et de l'action populaire en France, classe ouvrière en tête ». Le rapport rappelle l'arrêt national de travail du 8 février 1962 où 9 camarades ont trouvé la mort au métro Charonne à la manifestation parisienne pour défendre la paix en Algérie, contre l'OAS et pour la défense des libertés. Il est noté que toutes ces actions et manifestations se sont déroulées dans l'unité avec la CFTC, FO et la FEN.

Le retour au travail des appelés, l'arrivée des pieds-noirs et des harkis ne sont pas évoqués dans les comptes-rendus de réunions et/ou dans les tracts que nous avons à notre disposition. A signaler un tract des travailleurs de l'Etat en vue d'élections qui demande « des logements pour tous les personnels, pour les rapatriés à des prix en rapport avec les salaires, des prêts sans intérêts. » Et dans le livre écrit par Raymond Casas, ouvrier métallurgiste, secrétaire du syndicat CGT d'Air-Equipement de 1953 à 1962 « Mes années 68 ou le chant des lendemains » paru en 1998, dans le chapitre « En marge du sang et des larmes 61-62 », il évoque le cas d'un jeune fraiseur à Air Equipement affecté en Algérie, blessé lors d'une embuscade, qui lors de son retour à l'usine « *durant plusieurs mois, travailla en silence debout devant sa fraiseuse, les mains actives et la tête dans un autre monde. Nous n'osions pas lui poser de questions, son mutisme nous impressionnait* ».

Le rôle moteur du syndicat CGT d'Air-Equipement dans ces luttes pour la paix nous invite à aller vers nos camarades ayant participé à ces événements pour recueillir leurs témoignages afin de réaliser de nouveaux articles sur ce sujet. Nous avons conscience que nos recherches ne font que commencer.

Edwige LAUMONIER et Alain BORG
Collectif IHS 41

LA CGT AU RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE DE BLOIS



Les Rendez-vous de l'Histoire 2022 : Le thème, La MER

Le jeudi 6 octobre de 16h à 17h30, un ciné débat a été proposé par l'IHS- CGT intitulé « *La mer aux prolétaires* » avec des courts

métrages de ciné archives et de cinémathèques de Bretagne. L'intervenant était Tanguy Perron, historien spécialiste du mouvement ouvrier et du cinéma.

Le dimanche 9 octobre à l'amphi vert du campus de la C.C.I a eu lieu une Carte blanche de l'IHS CGT « *Mer et Port ouvertures sur une histoire ouvrière et syndicale (XIX - XXI)* ». Le débat était animé par Gilbert Garrel président de l'IHS CGT en présence de Marc Bastide syndicaliste, Gwendal Dugast, Michel Pigenet, Alain Ruscio, tous trois historiens.

Gwendal Dugast, historien de l'Université de Nantes nous présente un exposé sur la mécanisation de la navigation maritime à la charnière des XIXe et XXe siècles qui a ouvert l'ère industrielle aux ouvriers marins et a donné naissance au syndicalisme maritime avec la création en 1899 de la Fédération Nationale des Syndicats Maritimes et de son adhésion à la CGT en 1906. (Lire son exposé intégral dans le n° 164 des Cahiers nationaux d'histoire sociale.)

Michel Pigenet, historien, professeur émérite à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, présente les luttes des travailleurs des ports et docks qui leur ont permis de conquérir un véritable statut en 1947 leur assurant une garantie de salaire pour leur travail par intermittence par le versement d'indemnités pendant le non travail. Le port n'était pas alors un lieu de travail fixe sauf pour quelques emplois spécialisés comme les arrimeurs... En 1992 ce statut est remis en cause sous un gouvernement socialiste. Malgré tout, les dockers par des actions directes et les négociations dans les années 2003 à 2006 gagnent la non remise de la hiérarchie des normes par le rejet des directives européennes...

Marc Bastide, syndicaliste, ancien responsable CGT syndicat chantier naval La Ciotat, nous raconte avec émotion ses douze années de luttes, de grève et d'occupation du chantier naval de La Ciotat grâce à la solidarité financière des camarades de la CGT. En 1973, le chantier naval de

La Ciotat c'est 34 hectares et ce sont 11 000 ouvriers et salariés avec la sous-traitance qui construisent treize navires par an : des ferries, des gaziers, des méthaniers et des pétroliers. Suite aux injonctions européennes, le déclin industriel s'amorce et en 1986 les pouvoirs publics répondant aux critères de libre concurrence non faussée, décident l'arrêt des subventions au chantier naval de La Ciotat. Malgré les propositions concrètes de la CGT pour développer la filière, le chantier naval ferme le 31 juillet 1988 et sera occupé jours et nuits par les salariés en lutte. La lutte aboutit à un accord pour reconvertir le chantier naval en site de réparation de navires de plaisance. Il est devenu le chantier de réparation le plus performant d'Europe permettant la réception de yachts de 20 à 200 m.

Alain Ruscio, historien nous relate les luttes des dockers du port de Marseille contre la guerre d'Indochine. Benoit Frachon descend à Marseille au début d'octobre 1949 pour soutenir les luttes revendicatives en lien avec l'action contre la guerre. Des syndicalistes sont licenciés, d'autres emprisonnés. Le 10 janvier 1950, une manifestation sur la Canebière est organisée pour protester contre l'appareillage du navire « *Pasteur* » transportant un contingent de quelque 3000 jeunes soldats. Le 12 juin 1950, Lucien Molino, secrétaire de l'UD CGT des Bouches-du-Rhône lance un appel en faveur d'une action immédiate contre le chargement d'armes destinées à l'Indochine. La répression est dure ; le lendemain 120 gardes mobiles et gendarmes évacuent manu militari les grévistes occupant la salle des machines du « *Pasteur* », la grève devient générale sur le port. L'appareil d'état en pleine guerre froide fait bloc contre la CGT et le PCF. Un front se réalise autour de trois hommes : Edgar Pisani, socialiste et directeur de cabinet de la Défense nationale ; Gaston Defferre futur maire socialiste de Marseille et le préfet Baylot avec l'aide de la mafia marseillaise autour des Guérini alliés de la CIA pour briser le mouvement ouvrier marseillais. Defferre avec l'aide des Guérini et la CGT-FO parviendra à décapiter le syndicat CGT des dockers, 500 dockers furent licenciés...

Appréciations des présents, tous ont fait une excellente intervention. Celle de Marc Bastide a respiré l'authenticité. Personne ne s'est marché dessus. Fond solide. Bilan très positif des deux initiatives CGT. Pour la prochaine fois, il nous faut faire plus de pub pour le cinéma et demander une salle plus grande pour la carte blanche (entre 200 et 250 places). Au salon du Livre, 13 personnes de notre IHS-CVL ont tenu notre stand. Une continuelle bonne humeur a caractérisé ce lieu avec les visiteurs entre les stands alentour et entre nous. Quatre intervenants, c'est suffisant.



Prochain rendez-vous
Du 04 au 08 octobre 2023

Réserver ses dates nous vous en reparlerons.



JACQUES TRÉGARO



Originaire de quartiers ouvriers, il est le fils de Jean Trégaro, cultivateur et employé des chemins de fer et de Germaine Paboeuf, ouvrière du textile et catholique pratiquante. Son père et son oncle ont travaillé à la CIMT (ancêtre de la société Cadoux) dans les années 1930. C'est cet oncle, militant CGT et du PCF qui lui donnera comme il le disait « *une leçon de courage, de solidarité, de paix à l'heure où je parlais en Algérie* ».

Après son certificat d'étude, il a fait une formation professionnelle au Centre d'apprentissage technique de Tours où il a obtenu son CAP d'électricien. Il exerça son premier emploi dans le bâtiment en septembre 1957 comme ouvrier monteur électricien. Il militait depuis 1954 dans la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne) engagement qu'il poursuivra jusqu'en 1959 devenant le président fédéral de 1956 à 1959, il deviendra à partir de 1962 militant de l'ACO (Action catholique ouvrière).

Après son retour de l'armée, il se maria en 1962 avec Monique, ils auront trois enfants.

En 1963, il entra chez Cadoux (entreprise de matériel ferroviaire) à Saint-Pierre-des-Corps et adhéra à la CGT et deviendra ouvrier qualifié P3. Dans cette entreprise où les traditions syndicales sont fortes, il prendra vite des responsabilités, délégué du personnel de 1964 à 1968, secrétaire du Comité d'entreprise de 1968 à 1972 ce qu'il lui vaudra d'assurer avec ses camarades l'occupation de son usine en mai 1968.

Son militantisme ne s'arrêtait pas à son entreprise, il a été membre de la Commission nationale de la Fédération de la métallurgie CGT de 1968 à 1972, puis membre du Comité exécutif de la FTM-CGT de 1971 à 1983.



Départ en retraite de Jacques

Devenu permanent fédéral dès 1972, chargé des relations internationales de 1972 à 1983, et membre du CA de l'Union internationale des syndicats de la métallurgie à la Fédération syndicale mondiale (FSM) de 1973 à 1983.

Il fut aussi collaborateur du Bureau confédéral de la CGT au département Europe de 1983 à 1986, puis du département International de 1986 à 1999, ce qu'il lui vaudra d'être le premier représentant officiel de la CGT à un congrès des travailleurs américains du secteur de l'énergie.

Il a assisté aux congrès de la FTM-CGT de 1968 à 1983 et aux congrès confédéraux de la CGT de 1969 à 1999.

Passionné d'histoire il était membre de l'IHS-CGT de la Métallurgie depuis 2001 et membre de l'IHS-CGT Centre dont il a assuré le secrétariat de 2002 à 2016.

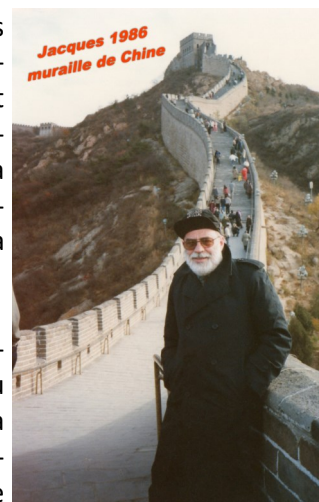
Mais il était aussi un citoyen actif et engagé politiquement, adhérent du PSU de 1963 à 1965. Aux élections municipales de 1965, il est candidat à Tours sur la liste Travailliste, puis en 1971 sur la liste d'Union de la Gauche présentée par le Parti Socialiste.

En plus de son militantisme à la JOC puis à l'ACO, il a été Président de l'association France-Tchécoslovaquie de 1985 à 1992.

Jusqu'à ses derniers instants de lucidité, il nous a apporté toute son expérience militante et a contribué à la rédaction de nombreux articles sur l'histoire du monde ouvrier qu'il connaissait si bien.

Jacques peut partir tranquille, nous poursuivrons l'immense travail qu'il avait engagé pour faire sortir de l'oubli tous les valeureux et valeureuses camarades qui nous ont précédés. La CGT présente toutes ses condoléances à son épouse, ses enfants et toute sa famille.

Merci pour ton engagement. Salut Jacques.



Cinéma : Tirailleurs

En salles depuis le 4 janvier, ce film revient sur le destin tragique des ces hommes venus des colonies françaises, notamment africaines et souvent enrôlés de force dans l'armée lors de la Première Guerre mondiale. *Tirailleurs* raconte l'histoire d'un père, Bakary Diallo, qui rejoint volontairement l'armée française après que son fils Thierno a été enrôlé de force. Envoyés sur le front, père et fils vont devoir affronter la guerre ensemble. Mais, alors que Bakary va tout faire pour arracher son fils aux combats et le ramener vivant au pays, ce dernier va s'émanciper pour devenir adulte. Si le film nous fait voir les rapports souvent complexes entre un père et son fils à la sortie de l'adolescence, il nous rappelle surtout le sort de ces hommes sacrifiés pour la *Patrie* et oubliés de l'histoire.

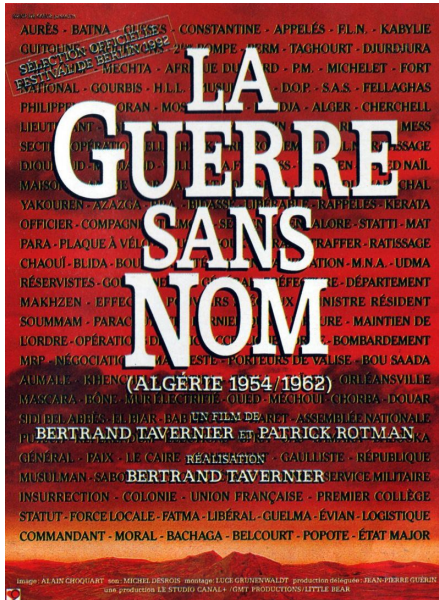


Dans une interview pour le magazine GQ, Omar Sy déclare : « Donc là, avec *Tirailleurs*, on s'attaque à l'Histoire avec un grand H. Mais pas de façon frontale. On le fait par quelque chose d'intime, un relationnel entre un père et un fils. On raconte une histoire dans la grande. C'est ça qui m'intéressait. Et je pense que c'est le meilleur moyen de raconter la grande histoire car cette dernière n'est finalement que la somme de petites histoires. C'est donc particulier. Et cela l'est également parce qu'il s'agit de tirailleurs sénégalais. C'est moi avec ces deux pays, je suis composé de la France et du Sénégal. Je voulais rendre hommage à ces soldats et rappeler les choses qui avaient été oubliées. J'ai appris sur le tard et je voulais donner à d'autres la possibilité d'apprendre et de ne pas passer à côté. »

Tirailleurs de Mathieu VADEPIED avec Omar SY, Alassane DIONG, Jonas BLOQUET.

Sur Internet entretiens.ina.fr

guerre Algérie. Vous avez une collection d'entretiens patrimoniaux. « En guerre(s) pour l'Algérie » qui rassemble 66 témoignages d'hommes et de femmes, français ou algériens, qui ont vécu la guerre d'Algérie (1954-1962). Ces récits individuels constituent un corpus représentatifs de la diversité des expériences vécues pendant cette guerre. Cette série d'entretiens a été coproduite par l'INA et ARTE France.



La Guerre Sans Nom

Ainsi que l'expliquent Bertrand TAVERNIER et Patrick ROTMAN en préambule du livre tiré de leur documentaire, *La Guerre sans nom*, tous deux ont en « novembre 1990 tourné dans la région de Grenoble des dizaines d'heures d'entretien avec des appelés ou des rappelés qui avaient "fait" la guerre d'Algérie. Puis pendant une année, [ils ont] "monté" ces témoignages pour construire un film. »

Durant presque quatre heures, *La Guerre sans nom* rassemble ainsi une trentaine d'intervenants interviewés par Patrick ROTMAN et filmés par Bertrand TAVERNIER. Le duo de réalisateurs collecte de la sorte autant d'expériences singulières, dont l'agencement ébauche peu à peu une manière de panorama générationnel de la guerre d'Algérie. Celui de ces jeunes Français qui, à peine entrés dans l'âge adulte, durent aller y prendre part...

LUTTER - Poème d'Eugène BIZEAU

Lutter, puisque la vie est une âpre mêlée
Où l'on se bat sans fin contre plus fort que soi,
Et marcher le front haut sous la voûte étoilée
Sans se décourager des coups que l'on reçoit.
Lutter de tout son cœur et de toute son âme,
Sur tous les points du globe, et par tous les moyens,
Contre la renaissance et le retour de flamme
De ce qui reste en nous de préjugés anciens.
Lutter contre la peur, contre la maladie,
Contre la profondeur de l'égoïsme humain,
Contre la pauvreté d'un peuple qui mendie,
Contre le désespoir, la misère et la faim.
Lutter contre le joug des maîtres de la terre
Masquant leur dictature en tapageurs discours ;
Contre les trublions, les criminels de guerre,
Aigles noirs de haut vol et répugnants vautours...
Lutter contre les fous qui jouent à pigeon vole
En jetant vers le ciel d'affreux engins de mort...
Et, sans cesse assoiffés de gloire et d'auréoles,
Enchaînant l'avenir au culte du veau d'or.
Lutter pour le succès des causes généreuses,
Pour l'idéal de paix dont on a la fierté,
Pour le destin meilleur des plèbes douloureuses,
Pour le bonheur du monde et pour la liberté.
Lutter jusqu'à la fin du rêve ou du poème
Qui soutient notre cœur et l'enflamme en secret...
Et quant on n'est plus rien que l'ombre de soi même,
Sourire à la jeunesse et partir sans regret !



*Eugène BIZEAU est un poète et chansonnier anarchiste français, né le 29 mai 1883 à Véretz et mort le 16 avril 1989 à Tours.
Ce poème a été lu lors des obsèques de Jacques TRÉGARO.*